



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 27 mars 2019 — N° 25**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme GEMO, Groupe d'entraide de Mercier-Ouest.

\_\_\_\_\_

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Maja Vodanovic, mairesse de l'arrondissement de Lachine.

\_\_\_\_\_

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la carrière du skieur Philippe Marquis.

\_\_\_\_\_

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le parcours de trois jeunes au YMCA de l'arrondissement de Saint-Laurent.

\_\_\_\_\_

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Albatros Drummondville.

27 mars 2019

---

Mme Dansereau (Verchères) fait une déclaration afin de féliciter la jeune Félicia Lehoux pour la publication de son premier livre.

---

M. Thouin (Rousseau) fait une déclaration afin de féliciter la ferme Vieux Saule Holstein inc. pour son classement au palmarès des éleveurs les plus influents au monde.

---

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner la présence d'une délégation de la ville de Baie-Comeau en visite à l'Assemblée nationale.

---

Mme Proulx (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le succès du sommet sur le mycotourisme du Kamouraska (festival).

---

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Céramique Vachon, lauréate du prix Construire.

---

À 9 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 01.

---

27 mars 2019

---

Moment de recueillement

### **Déclarations ministérielles**

M. Proulx, leader de l'opposition officielle, soulève une question de règlement concernant la transmission de la déclaration ministérielle du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à des journalistes avant sa lecture à l'Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, dépose :

Trois photos de documents concernant la déclaration ministérielle de M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.  
(Dépôt n° 489-20190327)

Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, M. le président prend la question en délibéré.

M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, fait une déclaration concernant la publication du projet de règlement modifiant le règlement sur l'enseignement à la maison.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

Mme Labrie (Sherbrooke) commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

Mme Hivon (Joliette) commente la déclaration au nom du troisième groupe d'opposition.

27 mars 2019

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 19, 20, 21, 26 et 27 février ainsi que les 1<sup>er</sup>, 19, 25 et 26 mars 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 490-20190327)

---

M. Asselin (Vanier-Les Rivières), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 19, 20, 21 et 26 mars 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.

(Dépôt n° 491-20190327)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Ciccone (Marquette), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

27 mars 2019

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la 15<sup>e</sup> édition du Défi Santé qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2019.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la candidature du Québec pour recevoir la COP26; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du fait que le plan d'action de la politique énergétique 2030 du Québec, déposé par le précédent gouvernement, prévoyait de fixer en 2017 le seuil minimal de gaz naturel renouvelable (GNR) dans les réseaux de distribution à 5 %;

Qu'elle prenne acte du fait que le nouveau règlement annoncé hier par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles fixe à 1 % en 2020 et à 5 % en 2025 ce seuil minimal.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 44 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

27 mars 2019

---

Mme Richard (Duplessis), conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine), Mme Ghazal (Mercier) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le poste de commissaire à l'Unité permanente anticorruption; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

---

M. Picard, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.
-



27 mars 2019

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Leitão (Robert-Baldwin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget qui entraînera une perte de 600 M\$ en quatre ans en liquidant une grande partie du Fonds des générations.

M. Picard, premier vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 28 mars 2019 sur une question adressée par Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) à M. Girard, ministre des Finances, sur le sujet suivant : « La promesse du gouvernement caquiste d'abandonner le programme RénoVert dans son budget ».

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Leitão (Robert-Baldwin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, M. Marissal (Rosemont) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son Plan québécois d'infrastructures qui réduit le ratio d'investissements du transport collectif par rapport au transport routier.

**27 mars 2019**

---

À 13 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin) et M. Marissal (Rosemont), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

---

À 15 h 13, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux.

---

Les travaux reprennent à 15 h 18.

---

27 mars 2019

---

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat : 6 heures 37 minutes et 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 4 heures 9 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le 21 mars 2019, et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 1 heures 22 minutes et 49 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le 21 mars 2019, et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 1 heures 14 minutes et 32 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le 21 mars 2019, et le discours de son chef qui a eu lieu au cours de la présente séance; une enveloppe de 15 minutes est allouée aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 7 minutes 30 secondes chacun. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2019-2020 qui ne tient pas compte des importantes marges de manœuvre héritées du précédent gouvernement, ne contient aucune vision et abandonne les générations futures.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont) et M. Arcand, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour ne pas engager, dans son budget 2019-2020, de nouveaux projets de construction d'unités de logements sociaux écoénergétiques à travers le programme AccèsLogis.

27 mars 2019

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, et M. Fontecilla (Laurier-Dorion), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. LeBel (Rimouski), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence complète de vision concernant le développement de l'économie bleue et du Québec maritime.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M. LeBel (Rimouski), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

---

À 18 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 mars 2019, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 27 mars 2019, à 14 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 22    Loi n° 1 sur les crédits, 2019-2020

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

27 mars 2019

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 44)

POUR - 108

|                   |                      |                        |                               |
|-------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------|
| Allaire (CAQ)     | Émond (CAQ)          | Lavallée (CAQ)         | Proulx (CAQ)                  |
| Anglade (PLQ)     | Fitzgibbon (CAQ)     | LeBel (PQ)             | (Berthier)                    |
| Arcand (PLQ)      | Fontecilla (QS)      | (Rimouski)             | Proulx (PLQ)                  |
| Arseneau (PQ)     | Fortin (PLQ)         | LeBel (CAQ)            | (Jean-Talon)                  |
| Asselin (CAQ)     | Foster (CAQ)         | (Champlain)            | Reid (CAQ)                    |
| Bachand (CAQ)     | Fournier (IND)       | Lecours (CAQ)          | Richard (PQ)                  |
| Barrette (PLQ)    | Gaudreault (PQ)      | (Lotbinière-Frontenac) | Rizqy (PLQ)                   |
| Bélanger (CAQ)    | (Jonquière)          | Lecours (CAQ)          | Robitaille (PLQ)              |
| Benjamin (PLQ)    | Ghazal (QS)          | (Les Plaines)          | Rotiroti (PLQ)                |
| Bérubé (PQ)       | Girard (CAQ)         | Lefebvre (CAQ)         | Rouleau (CAQ)                 |
| Birnbaum (PLQ)    | (Lac-Saint-Jean)     | Leitão (PLQ)           | Rousselle (PLQ)               |
| Blais (CAQ)       | Girard (CAQ)         | Lemay (CAQ)            | Roy (PQ)                      |
| (Prévost)         | (Groulx)             | Lemieux (CAQ)          | (Bonaventure)                 |
| Blais (CAQ)       | Girault (CAQ)        | Lessard-Therrien (QS)  | Roy (CAQ)                     |
| (Abitibi-Ouest)   | Groncin (CAQ)        | Lévesque (CAQ)         | (Montarville)                 |
| Boulet (CAQ)      | Guilbault (CAQ)      | (Chauveau)             | Sauvé (PLQ)                   |
| Caire (CAQ)       | Guillemette (CAQ)    | Lévesque (CAQ)         | Schneeberger (CAQ)            |
| Campeau (CAQ)     | Hébert (CAQ)         | (Chapleau)             | Simard (CAQ)                  |
| Carmant (CAQ)     | Hivon (PQ)           | Maccarone (PLQ)        | Tardif (CAQ)                  |
| Caron (CAQ)       | Isabelle (CAQ)       | Marissal (QS)          | (Laviolette-Saint-Maurice)    |
| Charbonneau (PLQ) | Jacques (CAQ)        | Massé (QS)             | Tardif (CAQ)                  |
| Charest (CAQ)     | Jeannotte (CAQ)      | McCann (CAQ)           | (Rivière-du-Loup-Témiscouata) |
| Charette (CAQ)    | Jolin-Barrette (CAQ) | Melançon (PLQ)         | Thériault (PLQ)               |
| Chassé (CAQ)      | Julien (CAQ)         | Ménard (PLQ)           | Thouin (CAQ)                  |
| Chassin (CAQ)     | Kelley (PLQ)         | Montpetit (PLQ)        | Tremblay (CAQ)                |
| Ciccone (PLQ)     | Labrie (QS)          | Nadeau-Dubois (QS)     | Weil (PLQ)                    |
| D'Amours (CAQ)    | Lachance (CAQ)       | Nichols (PLQ)          | Zanetti (QS)                  |
| Dansereau (CAQ)   | Lacombe (CAQ)        | Ouellet (PQ)           |                               |
| David (PLQ)       | Laforest (CAQ)       | Picard (CAQ)           |                               |
| Derraji (PLQ)     | Laframboise (CAQ)    | (Soulanges)            |                               |
| Dorion (QS)       | Lafrenière (CAQ)     | Polo (PLQ)             |                               |
| Dubé (CAQ)        | Lamontagne (CAQ)     | Poulin (CAQ)           |                               |
| Dufour (CAQ)      | Lamothe (CAQ)        | Proulx (CAQ)           |                               |
|                   |                      | (Côte-du-Sud)          |                               |